

Philippe Ryfman

UNE HISTOIRE DE L'HUMANITAIRE

Introduction

L'humanitaire, qu'il s'agisse du mot lui-même, de sa signification ou de son contenu, focalise des enjeux multiples (symboliques, opérationnels, organisationnels, politiques ou médiatiques). Il est source de « dilemmes moraux » [Moore, 1999] comme d'engagements intenses, mais aussi de découragements, voire de dérives. Ces dimensions sont mal perçues à l'extérieur du milieu concerné ou donnent lieu à des exégèses hasardeuses ou des interprétations instrumentales, si ce n'est carrément à des contresens.

Des visions segmentées se donnent pour la réalité de l'humanitaire. Certains y verront l'expression la plus pure de la solidarité entre êtres humains quand d'autres le taxeront d'avatar néocolonial ou d'ultime refuge de la « bonne conscience » occidentale. D'aucuns ne le percevront qu'à travers le prisme des médias ou constituant une figure symbolique de la modernité, voire dans un monde globalisé comme une ultime aventure individuelle possible, à la fois intellectuelle et concrète. Lors des dernières décennies, les actions de secours d'urgence et d'assistance aux populations vulnérables, en danger, sinistrées, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés, ont connu une croissance exponentielle. En ce début de troisième millénaire, l'action humanitaire est même devenue une donnée de poids du système des relations internationales, ce qui conduit des critiques à soutenir que, là où auparavant des États ouvraient des centres culturels, ils financeraient à présent en remplacement de l'humanitaire [Rieff, 2004].

Cette difficulté d'approche assez largement partagée [Rieff, 2004 ; Blanchet et Martin, 2006] a des causes multiples. Elles vont d'une certaine survalorisation des capacités et de l'influence des organisations non gouvernementales (ONG) humanitaires, à compter des années 1980, à une place – au contraire privilégiée – accordée à une « Croix-Rouge internationale » à l'identité floue. Ou encore à l'ignorance de la diversité des acteurs, quant ce n'est pas à des analyses limitées parce que trop nationalo-centrées. Comme en France où la durable faiblesse historique et culturelle du caritatif privé¹ face à l'État amène trop de décideurs, journalistes ou analystes, à croire encore que l'humanitaire serait né dans l'Hexagone, après 1968, avec les organisations dites « sans-frontiéristes ».

À leur décharge, il est vrai qu'une autre de ses caractéristiques méconnues tient à sa fluidité et à sa nature régulièrement évolutive². Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, chaque décennie est le théâtre de mutations profondes. Elles concernent ses divers protagonistes, des ONG au mouvement Croix-Rouge/Croissant-Rouge, en passant par les organisations internationales (OI) et les États. Autrement dit, le visage de l'action humanitaire de la première décennie du XXI^e siècle présente des différences notables avec celle menée durant la précédente, elle-même déjà distincte de l'humanitaire des années 1980...

Néanmoins, la raison essentielle de ces incompréhensions paraît résider dans la large méconnaissance de ses fondements, comme de son histoire [Ryfman, 2008]. Cette ignorance est aggravée par une inattention à des historicités nationales et transnationales puissantes, alors qu'elles devraient d'autant moins être gommées que leur influence perdure. Qu'il s'agisse de la « suissitude » originelle de la Croix-Rouge, des circonstances de la naissance puis de l'expansion d'Oxfam en Grande-Bretagne, de la création en France de Médecins sans

¹ Sauf exception dûment mentionnée, à chaque fois que l'adjectif « privé » sera utilisé, il aura trait à des organismes sans but lucratif, hors du secteur marchand.

² Ce dont témoigne aussi la transformation de son statut lexical qui l'a fait passer de simple adjectif – qui continue d'être utilisé, par exemple dans « action humanitaire » ou « travailleur humanitaire » – à un substantif. Avec la première lettre parfois même en majuscule, pour renforcer en quelque sorte son poids symbolique...

frontières (MSF) après le Biafra et Mai 68, ou encore de la spécialisation d'agences des Nations unies sur l'enfance ou les réfugiés, comme de la construction d'appareils étatiques dédiés. Or l'existence de cette aide humanitaire est – très concrètement – le facteur déterminant de la survie, du soin, de l'abri, de l'alimentation, ainsi que du rétablissement de la dignité et des capacités d'autonomie de millions de personnes chaque jour sur la surface de la planète, et l'activité quotidienne (à son service) de centaines de milliers d'autres, sur le terrain et dans les sièges, professionnellement ou bénévolement.

Cette diversité dans les origines comme dans les expressions explique mieux pourquoi aucune définition de l'humanitaire ne fait réellement consensus, ni n'a jamais pu s'imposer [Blondel, 1989 ; Ryfman, 1999]. Si cet objet entre donc si malaisément dans des schémas théoriques pré-établis, c'est peut-être, comme le suggère Boltanski, qu'il est une « politique du présent ». Or « le présent possède un privilège exorbitant : celui d'être réel » [2007]. Dès lors, la méthode ici proposée pour appréhender et comprendre cet humanitaire consiste d'abord à en retracer la généalogie. Elle s'attache ensuite à en montrer les émergences successives et les transformations progressives au long de presque un siècle et demi d'existence, pour évoquer ses acteurs et leurs dynamiques, autant que les évolutions qui les ont affectées au rythme de la succession des crises auxquels ils se sont affrontés. Elle s'interroge enfin sur les mutations et adaptations déjà à l'œuvre ou qui s'annoncent dans un nouveau millénaire désormais bien entamé.